



François de Castro



Julia Stasse

## ACTIVITÉS

- Droit pénal des affaires
- Droit pénal boursier et financier
- Droit pénal de la santé
- Droit pénal du travail
- Droit pénal fiscal
- Contentieux civil et commercial
- Responsabilité des dirigeants
- Droit de la presse et e-reputation

## POSITIONNEMENT

Le cabinet DE CASTRO & STASSE est dédié au droit pénal, en particulier économique, financier et intervient également en droit pénal de la santé et en droit pénal du travail.

Les équipes de DE CASTRO & STASSE traitent également de dossiers en matière de contentieux civil et commercial

Après avoir été auditeur comptable chez TRANSPARENCE GROUPE puis juriste au sein du Groupe VINCI, François DE CASTRO commence sa carrière d'avocat chez KIEJMAN & MAREMBERT. Il rejoint ensuite Hervé TEMIME en 2005 puis co-fonde le cabinet TEMIME & ASSOCIES en 2008.

Julia STASSE, inscrite au Barreau de Paris depuis 2005, a débuté sa carrière d'avocat au sein du cabinet TEMIME & ASSOCIES dont elle est devenue associée en 2011.

L'équipe compte également trois collaboratrices : Laureen KRAFTCHIK, Pauline NEVEU et Pauline ALEXANDRE.

## CONTACTS

- **François de Castro, Associé fondateur** : [f.decastro@decastro-stasse.com](mailto:f.decastro@decastro-stasse.com)
- **Julia Stasse, Associée fondateur** : [j.stasse@decastro-stasse.com](mailto:j.stasse@decastro-stasse.com)